

Séance ordinaire du 6 décembre 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce sixième jour du mois de décembre deux mille vingt et un à dix-sept heures trente-quatre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-07-67

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« Conseil

Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de représentantes et représentants à la Communauté métropolitaine de Québec »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-68

Période de questions

Environ 11 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2021-07-69

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 29 novembre 2021 et de la séance extraordinaire tenue le 30 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-70

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil de la Ville et du maire

La déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Serge Bonin et Ann Jeffrey et du maire est déposée.

CV-2021-07-71

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 23 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 23 novembre 2021 est déposé.

CV-2021-07-72

Ratification d'un mandat à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif

[Document d'aide à la décision DAJSC-2021-012](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Andrée Kronström

De ratifier le mandat confié à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif et d'autoriser les procureures et procureurs mandatés à déposer une demande de pourvoi en contrôle judiciaire et ordonnance de sursis, ainsi que tous les documents nécessaires, à l'encontre de la sentence arbitrale du 12 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-73

Adoption du budget 2022 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2022, telles qu'elles sont adoptées par son conseil d'administration par sa résolution 56-21.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-74

Approbation au programme de subvention d'infrastructures municipales d'eau

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2021-040](#)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au *Programme d'infrastructures municipales d'eau* et doit respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

Que la Ville s'engage à respecter les modalités du guide relatif au *Programme d'infrastructures municipales d'eau* qui s'appliquent à elle pour son projet du poste de pompage SP-02 (incluant les travaux au poste de pompage SP-01 et à la chambre de dérivation Hallé).

Que la Ville s'engage à assumer tous les coûts non admissibles à ce programme associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changement.

Que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation, continus associés au projet à ce programme.

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures municipales d'eau*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-75

Réclamation de la subvention du ministère des Transports relative aux travaux de pavage 2021

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-055](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

De confirmer que la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration* (PPA) du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAV) et que le formulaire de reddition de comptes V-321 a été dûment rempli.

De confirmer que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au *Programme d'aide à la voirie locale* (PAV).

D'approuver les dépenses admissibles au *Programme d'aide à la voirie locale* (PAV) pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 75 111 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

De confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

D'autoriser la greffière à signer le formulaire de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier du ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-76

Contrat de prêt à usage à intervenir avec le Service d'entraide de St-Rédempteur inc. concernant l'autorisation d'exploiter un conteneur de récupération de vêtements et d'articles usagés sur des terrains municipaux

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-028](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Service d'entraide de St-Rédempteur inc., d'une durée de cinq ans, concernant l'exploitation de cinq conteneurs de récupération de vêtements et d'articles usagés sur les terrains municipaux visés, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-028, afin de soutenir l'organisme dans ses activités d'autofinancement, et ainsi, favoriser le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-77

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la Politique de développement social et communautaire de la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-034](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'affecter un montant non récurrent de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la Politique de développement social et communautaire de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-034, ce budget recommandé par la commission consultative de développement social et communautaire vise à permettre la réalisation d'une offre de formation et d'activités de sensibilisation destinée aux organismes lévisiens et employées et employés municipaux accueillant des personnes immigrantes et en soutien à leur intégration.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-78

Activité de reconnaissance des bénévoles pour l'année 2022 et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-037](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De permettre à la Direction de la vie communautaire d'entreprendre, en partenariat Convergence action bénévole, les démarches nécessaires pour organiser l'activité de reconnaissance des bénévoles pour l'année 2022, telles qu'elles sont proposées à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-037, et d'attribuer un budget total de 21 300 \$.

D'autoriser la Direction de la vie communautaire à ajuster le contrat de coordination de ce centre pour cette activité et de convenir de l'entente contractuelle en conséquence avec ce dernier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-79

Dépôt du rapport dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale* du ministère de la Famille

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-041](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'autoriser le dépôt du rapport d'aide financière du projet *Accueil des enfants ayant complété la maternelle 4 ans au camp de jour de la Ville* dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale* du ministère de la Famille et d'autoriser monsieur François Bilodeau, directeur adjoint à la Vie communautaire, à signer ce rapport.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-80

Modification de règlements d'emprunt fermés et annulation du pouvoir d'emprunt

[Document d'aide à la décision FIN-2021-057](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De modifier les règlements d'emprunt, compte tenu, le cas échéant, des appropriations du fonds général et des subventions reçues, par le remplacement des montants de la dépense et de l'emprunt par ceux énumérés en annexe à la fiche de prise de décision FIN-2021-057 et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'annuler les soldes

résiduaire de chacun de ces règlements dans ses registres, tels qu'ils sont précisés en annexe à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-81

Nomination d'un membre et renouvellement des mandats de trois membres du comité consultatif agricole

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-129](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

De nommer monsieur Jacques Cloutier, à titre de membre producteur agricole du comité consultatif agricole, pour un mandat de deux ans pouvant être renouvelé.

De renouveler pour un mandat de deux ans les mandats des membres suivants :

- monsieur Gaétan Fréchette, producteur agricole;
- monsieur Maxime Landry, producteur agricole;
- monsieur Gaétan Plante, résident.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-82

Vente d'une partie du lot 3 021 186 du cadastre du Québec à Développement Boucher Bhérer inc. (terrain situé sur la future rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-141](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'accepter l'offre d'achat de Développement Boucher Bhérer inc. d'une partie du lot 3 021 186 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-141, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'offrant, d'affecter un montant de 815 541,13 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-83

Vente des parties des lots 3 021 186 et 3 017 855 du cadastre du Québec à 9448-6685 Québec inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision DEV-2021-143](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'accepter l'offre d'achat de 9448-6685 Québec inc. pour des parties des lots 3 021 186 et 3 017 855 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-143, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9448-6685 Québec inc., d'affecter un montant de 332 053,18 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ces parties de lots ne sont plus affectées à l'utilité publique, conditionnellement à leur vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-84

Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égouts

[Document d'aide à la décision APP-2021-189](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égouts (appel d'offres 2021-50-102), de la façon suivante :

- lot 1, à Réal Huot inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 707 240,56 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans;
- lot 2, à Wolseley Canada, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 245 235,13 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans;

conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-85

Attribution du contrat pour la location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro-excavation

[Document d'aide à la décision APP-2021-194](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la location de machinerie à l'heure avec main-d'œuvre pour des travaux d'hydro-excavation (appel d'offres 2021-50-111), à Exca-vac construction (9345-2860 Québec inc.), pour une dépense estimée à 535 375 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-86

Attribution du contrat pour la fourniture de sulfate d'aluminium (Alun) en vrac pour l'année 2022

[Document d'aide à la décision APP-2021-196](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la fourniture de sulfate d'aluminium (Alun) en vrac pour l'année 2022 (appel d'offres 2021-50-116), à Produits chimiques chemtrade Canada ltée, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 366 652,50 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-87

Attribution du contrat pour les travaux de remplacement de l'éclairage sur l'avenue Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision APP-2021-201](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour les travaux de remplacement de l'éclairage sur la rue Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome) (appel d'offres 2021-50-113), à Électro-système, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 300 094,13 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-88

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières apportées à l'écocentre pour les encombrants non métalliques et les meubles rembourrés

[Document d'aide à la décision APP-2021-202](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières apportées à l'écocentre de pour les encombrants non métalliques et les meubles rembourrés (appel d'offres 2021-50-118), à AIM éco-centre, division de La compagnie américaine de fer & métaux inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense totale estimée à 317 790 \$, avant TPS et TVQ, soit 199 460 \$ pour le lot A, encombrants non métalliques, et 118 330 \$ pour le lot B, meubles rembourrés, pour une durée de deux ans, avec option de renouvellement d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-89

Option de renouvellement du contrat pour la fourniture de services relatifs à la collecte, au transport et à l'élimination des cendres volantes et des chaux usées de l'incinérateur

[Document d'aide à la décision APP-2021-203](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'approuver l'option de renouvellement du contrat pour la fourniture de services relatifs à la collecte, au transport et à l'élimination des cendres volantes et des chaux usées de l'incinérateur, attribué par la résolution CV-2017-04-44, pour une dépense estimée à 560 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, le tout conformément aux termes et conditions des documents contractuels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-90

Approbation de règlements de la Société de transports de Lévis pour annuler les soldes résiduels

[Document d'aide à la décision TMD-2021-003](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

D'approuver les règlements de la Société de transport de Lévis pour les emprunts suivants :

- Règlement no 96.1 modifiant le Règlement no 96 afin de réduire la dépense et l'emprunt requis pour réaliser le projet d'un centre d'échange;
- Règlement no 107.1 modifiant le Règlement no 107 afin de réduire la dépense et l'emprunt requis pour réaliser le projet d'acquisition de systèmes de refroidissement du groupe motopropulseur à ventilateurs électriques à bas voltage pour des autobus à plancher surbaissé;
- Règlement no 125.1 abrogeant le Règlement no 125 autorisant un emprunt à long terme de 25 000 000\$ pour le financement des travaux d'implantation de voies réservées en site propre en mode « axial » sur le boulevard de la Rive-Sud entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, à Lévis;
- Règlement no 126.1 modifiant le Règlement no 126 afin de réduire la dépense et l'emprunt requis pour réaliser le projet d'acquisition de six (6) véhicules de type « midibus » urbain 30' diesel pour la période 2014-2016;
- Règlement no 130.1 abrogeant le Règlement no 130 autorisant un emprunt à long terme de 7 000 000\$ pour le financement la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud entre le chemin du Sault et l'approche Sud du pont Dominion.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-91

Dépôt des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2021

[Document d'aide à la décision TMD-2021-005](#)

Le rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-07-92

Approbation du Règlement no 168 décrétant une dépense et un emprunt de 44 600 000 \$ pour les travaux de construction des tronçons 3 et 9 du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision TMD-2021-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

D'approuver le Règlement no 168 décrétant une dépense et un emprunt de 44 600 000 \$ pour les travaux de construction des tronçons 3 et 9 du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis de la Société de transport de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-93

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-61 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-008](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-61 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2021-008.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide doté d'une enveloppe budgétaire de 40 000 \$ (20 000 \$ pour l'année 2022 et 20 000 \$ pour l'année 2023) pour l'acquisition de couches réutilisables.

CV-2021-07-94

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-62 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-62 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-SCE-2021-003.

Ce règlement a pour objet d'apporter des modifications à la réglementation concernant l'exigence de la mise en place d'un système de bouclage pour la recirculation de l'eau pour les systèmes de climatisation ou de réfrigération utilisant l'eau potable, l'instauration d'un délai pour les réparations à un branchement privé d'aqueduc défectueux et l'interdiction d'installer un urinoir à chasse automatique muni d'un réservoir de purge utilisant l'eau potable.

CV-2021-07-95

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-63 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats (conditions concernant la

délivrance de permis dans la zone H1680, route de la Rivière-Étchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-079](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-63 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-079.

Ce règlement a pour objet de permettre, dans la zone H1680, la délivrance d'un permis pour la construction d'un bâtiment principal desservi par un service d'aqueduc établi sur la rue en bordure de laquelle la construction est projetée ou que le règlement décrétant leur installation est en vigueur, et par un système d'épuration des eaux usées conforme à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) et aux règlements édictés sous son empire ou aux règlements municipaux portant sur le même objet.

CV-2021-07-96

Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-63 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats (conditions concernant la délivrance de permis dans la zone H1680, route de la Rivière-Étchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome) et consultation écrite
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-079](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2021-21-63 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-079.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'Arrêté 2021-054 daté du 16 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-97

Adoption du Règlement RV-2021-21-60 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99
[Document d'aide à la décision GRE-2021-049](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-60 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 a pour objet d'abroger le paragraphe relatif au moyen additionnel pour soumettre des questions au conseil de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2021-21-60 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-98

Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de représentantes et représentants à la Communauté métropolitaine de Québec

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De désigner les membres du conseil de la Ville suivants à titre de représentantes et représentants de la Ville à la Communauté métropolitaine de Québec :

- ✓ monsieur Gilles Lehouillier;
- ✓ monsieur Guy Dumoulin;
- ✓ madame Brigitte Duchesneau;
- ✓ madame Amélie Landry;
- ✓ monsieur Serge Côté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-99

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2021-08-00

Anniversaire du drame de l'école Polytechnique de Montréal

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé à l'unanimité

De rendre hommage aux victimes du drame qui a eu lieu le 6 décembre 1989 à l'école Polytechnique de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-01

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 24, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
